

Treillières

infos n°62
JUILLET
AOUT
2014

Magazine d'information et d'actualité de la commune de Treillières

www.treillieres.fr

space Simone de Beauvo

DOSSIER
Rythmes scolaires :
mode d'emploi



Treill'Air de Fête : une réussite !



Contactez le magazine

communication@treillieres.fr

Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie,
44119 Treillières cedex
Tél. 02 40 94 64 16

Horaires :

Lundi au vendredi
9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30
(mairie fermée le jeudi après-midi).
Permanence état civil et formalités :
samedi de 9h00 à 12h00.

Fermé le samedi du 19 juillet au 23 août inclus

Direction de l'aménagement, urbanisme et services techniques

Accueil du public de 9h00 à 12h30 du lundi au vendredi
Les après-midi sur rendez-vous uniquement.

Numéro 62 : juillet-août 2014

Edition Spéciale du Magazine d'information et d'actualité de la commune de Treillières.

Photo de couverture : © Mairie de Treillières

Directeur de publication : Alain Royer

Responsable de la rédaction : Catherine Cadou

Coordination et rédaction : Service communication

Crédit photos : © Mairie de Treillières -

Fotolia.com : © Monkey Business/ © nono/ © gui yong nian -

© Ilike - **Illustration :** Impression Visuelle.

Réalisation : Impression Visuelle - Treillières

Imprimerie : Cartoffset - Vigneux de Bretagne

Tirage : 3550 exemplaires

Distribution : Guy W. Services

Dépôt légal à parution.



Possibilité de télécharger le magazine sur :
www.treillieres.fr

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une structure d'accueil, d'information et de soutien pour les personnes qui rencontrent des difficultés familiales, financières ou de santé.

Renseignements : Christine Mongermont, responsable du CCAS au **02 40 94 52 42**

Horaires :

Du Lundi au vendredi
9h00 à 12h30 • 14h00 à 17h30
(mairie fermée le jeudi après-midi).

ÉVÈNEMENT Treill'Air de Fête



ACTUALITÉ 1^{re} pierre du Mail'âge

Square intergénérationnel



CONSEIL MUNICIPAL Compte-rendu

12

BIBLIOTHÈQUE La sélection

21

DÉVELOPPEMENT

16

EXPRESSION-LIBRE

17

C'EST PRATIQUE

23



22 ECONOMIE LOCALE



18 JEUNESSE



13 CCEG

Chères Treilliéraines, Chers Treilliérains,

Le 21 juin dernier, vous avez été nombreux à participer à Treill'Air de Fête pour fêter ensemble et en musique l'arrivée de l'été. Je vous en remercie vivement.

Le soleil généreux mais surtout votre présence, en familles et entre amis, ont encore fait cette année la réussite de cette manifestation haute en couleurs et en rythmes ; quel bel encouragement à poursuivre et à développer les rencontres citoyennes treilliéraines !

Le taux de participation et les résultats du scrutin européen du 25 mai 2014 ont révélé que vous êtes, comme la plupart de nos compatriotes, des citoyens inquiets sur l'avenir de notre pays au sein de l'Europe.

A l'inverse, votre forte participation aux dernières élections municipales a témoigné de l'intérêt que vous portez à votre commune, et a démontré que vous êtes de véritables « citoyens de proximité ». En ma qualité de maire, sachez que je m'en réjouis.

Cet intérêt, je le mesure notamment au plébiscite que vous faites à nos structures jeunesse durant l'été. C'est ainsi, qu'après avoir rangé leurs cartables, 350 jeunes treilliérains de 3 à 17 ans, poseront leurs sacs, à la journée ou en séjour, au centre de loisirs, au Tremplin ou encore au Service Animation Jeunesse. De belles journées en perspective pour les enfants auprès d'animateurs dynamiques et plein d'idées pour rendre cet été inoubliable !

Pendant ce temps, la collectivité réalisera des travaux de sécurisation pour les déplacements des élèves. Ainsi, cet été, la rue Etienne Sébert et le parking Alexandre-Vincent seront rénovés. Tout sera prêt pour le 2 septembre 2014, date de la prochaine rentrée et de la mise en œuvre sur la commune de la réforme des rythmes scolaires.

En attendant, profitez de cet été... n'hésitez pas à retirer à la bibliothèque municipale vos pochettes surprises et venez faire une lecture inattendue dans le nouveau square situé derrière le presbytère.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles vacances, à Treillières ou ailleurs !

Alain ROYER
maire de Treillières



6^e édition de Treill'Air de Fête

samedi 21 juin 2014

Soleil radieux, public en nombre, décoration originale, concerts éclectiques, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette 6^e édition de Treill'Air de Fête une manifestation réussie. Le temps d'une soirée, la rue Simone-de-Beauvoir a vibré aux sons de la musique brésilienne, jazz, blues, rock, pop-rock-funk, folk, samba, country...

Le festival a débuté à 16h30 avec un défilé haut en couleurs avant d'enchaîner sur les danses des enfants des accueils périscolaires,

les ateliers folk, musique actuelle et orchestre de Treillières Musique et un groupe de danseurs du Bouchon Dansant. Puis à partir de 19h30, les concerts se sont enchaînés sur les espaces scéniques : Les Innocents du village, Trio Bacana, T'smasoul, Aldente, Les Bobards'Bu, Foozie Blues, Vegas ont conquis leur public jusqu'à 2 heures du matin. En marge de la musique, le public a trouvé à sa disposition les stands de restauration, le terrain de beach-volley, l'espace détente avec des transats et l'espace prévention. Coup de chapeau également à la décoration soignée et créative aux couleurs brésiliennes, Coupe du monde de football oblige.



Treill'Air de Fête est organisé par le coordinateur enfance-jeunesse, Sébastien Jacob, avec le soutien des services municipaux et d'un collectif de jeunes Treilliérains très impliqués. Les associations locales (Stade Treilliérain Rugby, Sympho-Foot, Treillières Basket Club, Treillières Musique et les promoteurs de la musique électronique) ont également apporté une forte contribution à la réussite de ce bel événement musical et artistique.

«Que tous soient remerciés pour leur esprit de solidarité et l'enthousiasme dont ils ont fait preuve pour la réussite de la journée. Que cette fête se renouvelle et contribue à développer le patrimoine culturel treilliérain.»

Catherine Henry,
adjointe à l'animation locale,
culture et patrimoine.





Création d'un square intergénérationnel

Derrière le presbytère

Cet été, les Treilliérains auront tout le loisir de s'approprier le nouvel espace public de détente et de jeux qui vient d'être aménagé derrière le presbytère en cœur de ville.

Le jardin du presbytère, longtemps ignoré des habitants, va commencer une nouvelle vie cet été. En effet, en raison de son emplacement stratégique, à proximité de la Maison de l'Amitié dédiée aux événements familiaux, de l'école Sainte-Thérèse et de la maison de retraite, l'idée a germé d'y réaliser sur la parcelle restée en friche, un square intergénérationnel de 600 m².

«Il nous apparaît en effet important de maintenir le lien entre les générations. Les bienfaits de ces contacts entre jeunes et seniors ne sont plus à démontrer. A Treillières, enfants des écoles et du centre de loisirs vont à la rencontre de leurs aînés à la maison de retraite Les Bruyères. Chacun trouve du plaisir à partager quelques chants et un goûter», explique Elisa Drion, adjointe à la famille et la solidarité. Ce nouvel espace public dispose de plusieurs atouts : sa situation en centre ville, son espace clos pour les enfants, sa proximité de la maison de retraite Les Bruyères, qui permettra aux résidents de s'y rendre facilement grâce à une future jonction piétonne.

Une structure de jeux et des bancs pour s'y retrouver en toute convivialité

Dans ce square, les enfants trouveront de quoi se divertir puisqu'une aire de jeux y a été implantée, comprenant deux toboggans, un filet d'escalade ainsi qu'un sol de réception en synthétique souple et coloré. Cette structure est réservée aux enfants âgés de 6 mois à 10 ans. L'installation d'une table de pique-nique et de deux bancs sous les arbres favoriseront la convivialité.

Enfin, le muret en pierres a été abaissé et consolidé conférant au lieu son charme d'antan tout en garantissant la sécurité des bambins. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier école-insertion avec l'association Réagir Ensemble (voir article page 15).

L'accès à ce square se fera par la cour du presbytère, rue de la Mairie, ou par le parking de la rue Notre Dame. A l'automne, les allées de dessertes provisoires laisseront place à un cheminement définitif en sable gris stabilisé. Ces travaux seront réalisés en régie par les agents municipaux du service technique. Un gazon sera également semé en octobre par les jardiniers des espaces verts : le manque d'eau en saison estivale pourrait en effet compromettre sa croissance et le transformer en "paillasson".

coût de l'aire de jeux :

33 133 €^{TTC}

structure et travaux



De gauche à droite : Thierry Malleret (architecte) Frédéric Chapeau (adjoint aux travaux et infrastructures), Bruno Bataille (directeur général de la Samo) et Alain Royer (maire)

1^{RE} PIERRE DU MAIL'ÂGE

La pose symbolique de la première pierre du programme de logements sociaux édifié par la Samo s'est déroulée mardi 24 juin en présence d'une trentaine d'invités.

Erigé derrière la mairie, le bâtiment dénommé le Mail'Age, en écho au futur mail et au vivre ensemble, accueillera 39 logements collectifs à loyers modérés dont une vingtaine sera destinée prioritairement à des personnes âgées. Le projet comprend également un multi-accueil de 35 places, une salle communale de 120 m² et un bureau réservé à l'ADMR pour y développer une offre de services aux seniors.

Ce projet était à l'origine celui de mon prédécesseur, Emile Savary et il m'appartient aujourd'hui avec mon équipe de le mettre en œuvre, explique le maire, Alain Royer. **Je défends l'importance du développement des liens intergénérationnels pour combattre l'individualisme et l'isolement qui touchent notre société. Certes je n'aurai probablement pas fait le choix de son implantation dans un espace que je juge aujourd'hui trop contraint au vu des perspectives d'évolution de la population. Néanmoins, nous nous donnerons tous les moyens pour que ce lieu devienne un espace partagé entre les enfants et le personnel du multi-accueil de 35 places, les personnes âgées et les familles qui intégreront les logements.**

L'opération répartie sur deux bâtiments comportera 10 T2 avec une surface habitable moyenne de 47 m², 20 T3 de 63 m², 8 T4 de 79 m² et un T5 de 90 m², 39 parkings souterrains, 21 locaux individuels pour les vélos, 4 jardins privatifs.. Ce programme immobilier dont le coût s'élève à 4,5 millions d'euros a bénéficié de plusieurs subventions : Etat (101 K€), Département (195K€), CCEG (39 K€) et CIL Atlantique (8K€).

À la rentrée 2014, tous les élèves des écoles primaires de Treillières adopteront la semaine de 4 jours et demi, avec classe le mercredi matin. Cette nouvelle organisation du temps scolaire vise avant tout à favoriser les apprentissages fondamentaux. Mode d'emploi du réaménagement des temps de vie des enfants et de la nouvelle offre de temps périscolaire à partir de 16h05.



Rythmes scolaires: mode d'emploi

Rentrée de septembre 2014

LES ÉCOLES PASSENT À LA SEMAINE DE 4 JOURS ET DEMI

A partir de la rentrée de septembre 2014, tous les élèves de maternelles et d'élémentaires bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires. Ils auront désormais classe le mercredi matin et l'école se finira à 16h05 les autres jours. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs. Les enfants bénéficieront désormais de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers. Les journées de classe seront en conséquence allégées et les enfants pourront profiter d'ateliers péri-éducatifs en fin de classe s'ils le souhaitent.

Fin de classe à 16h05

Les parents pourront venir chercher leurs enfants à partir de 16h05. Ceux qui rentrent par le transport collectif Lila scolaire prendront leur car à 16h10. Quant aux autres enfants, ils pourront profiter d'un temps récréatif gratuit jusqu'à 16h30.

Amplitude de prise en charge journalière inchangée

Jusqu'à présent, les enfants étaient pris en charge à l'accueil périscolaire dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h45. Rien ne changera à partir de la rentrée de septembre 2014. Seule la pause méridienne sera raccourcie de 10 minutes, passant de 2 heures à 1h50, sans impacter la qualité du service.

Récréation de 16h05 à 16h30

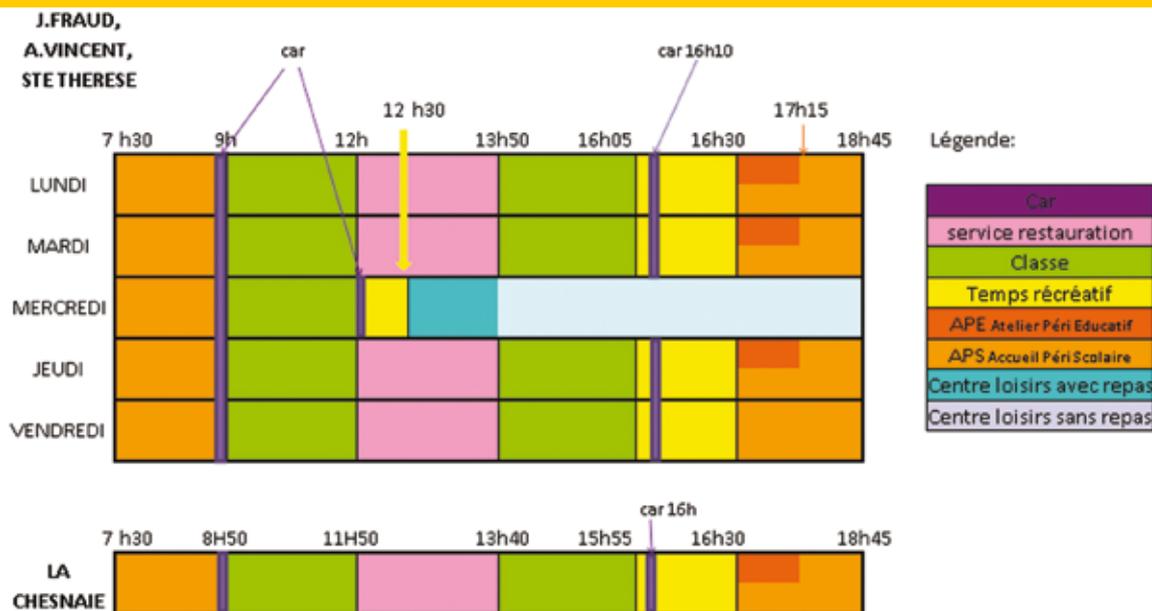
En fin de journée de classe, les élèves ont besoin de se détendre. En effet, durant l'après-midi de classe, il n'est pas prévu de récréation avec les enseignants. Ce temps récréatif permettra aux enfants de décompresser, de jouer, et de prendre leur goûter avant de se rendre sur les lieux des ateliers péri-éducatifs ou à l'accueil périscolaire. Cette pause est l'occasion de faire une transition avant de changer d'activité, d'espace et de retrouver d'autres animateurs ou intervenants.

A l'issue de cette récréation, les parents qui ne mettent pas leur enfant à l'accueil périscolaire ou à un atelier péri-éducatif pourront venir le chercher.

Ce temps récréatif sera gratuit.



ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2014



*APE : ateliers péri-éducatif

* APS : accueil péri-scolaire

L'OFFRE PÉRISCOLAIRE À PARTIR DE 16H30 APRÈS LA CLASSE

Ateliers péri-éducatifs (APE) de 16h30 à 17h15

Les enfants pourront participer à des ateliers péri-éducatifs pour s'initier à des activités culturelles et sportives proposées par les animateurs municipaux, des intervenants associatifs ou d'autres partenaires, à partir de 16h30. Ces ateliers s'adresseront aux maternelles et aux élémentaires des écoles publiques et de l'école privée.

«Ces ateliers ne seront pas obligatoires, l'objectif de faire découvrir des activités sur le temps scolaire est déjà atteint pour tous les enfants grâce au parcours culturel mis en place par la mairie avec des ateliers théâtre, danse, musique, chorale et environnement, sans oublier l'animation sportive cantonale», explique Christine Auriou-Lafdali, responsable de la direction Famille-Education-Loisirs.

Les enfants auront la possibilité d'effectuer trois ateliers hebdomadaires de leur choix (pas d'atelier le vendredi). Ces ateliers se dérouleront sur des cycles de 6 à 7 semaines entre chaque période de vacances scolaires avec, sous couvert de l'accord de ses parents, l'engagement de l'enfant d'élémentaire (CP au CM2) à suivre l'ensemble du cycle.

Les APE en maternelle

Une organisation plus souple sera proposée aux tout-petits des classes de maternelle. Chaque soir, des intervenants se rendront dans chaque école maternelle pour proposer des activités aux enfants, qui choisiront d'y participer ou non, selon leurs envies et sans contrainte. Pour eux, il ne sera demandée ni pré-inscription ni obligation d'assiduité. L'enfant sera libre de passer aisément de l'APE à l'APS puisque les activités se dérouleront dans des salles attenantes.

Les activités proposées dès la rentrée

Peinture, échecs, laine et tissu, langage des signes, autour du livre, danse, relaxation, football, handball, judo seront quelques unes des activités proposées aux élèves de septembre aux vacances d'automne.

«Les directions des écoles et les responsables des accueils péri et extra scolaires de la commune ont travaillé ensemble en amont sur les nouveaux rythmes scolaires, ce qui a permis d'harmoniser les propositions faites aux enfants dans leurs différents temps de vie, de viser une cohérence éducative, et de rechercher une réelle complémentarité dans l'intérêt des enfants», souligne Christine Auriou-Lafdali qui précise qu'à ce jour 7 associations Treilléraines se sont

déjà engagées à intervenir : Sympho-Foot, Handball Club Treillières, Cap'Judo Espoir, Tekni-si Ka Savate Club, Treillières Accueil, Alizarine, Echiquier de l'Erdre.



Choix des APE, réservations et tarifs

À chaque début de cycle, les animateurs municipaux présenteront aux élèves des classes élémentaires (CP à CM2) les thèmes des ateliers pour qu'ils puissent faire leurs choix et s'inscrire. Les parents seront ensuite informés individuellement.

Concernant la facturation, une réduction de 50% sera appliquée la première demi-heure. Le quart d'heure suivant passera à taux plein (tarif au quotient familial selon le taux d'effort).

Locaux et temps de déplacements

Chaque école dispose d'espaces ou de salles (polyvalente, motricité, informatique, restaurant, centre de documentation, préau, cour) pouvant être utilisés pour l'organisation des ateliers. Ce sont donc les intervenants qui se déplaceront pour le confort et la sécurité des enfants. Les ateliers péri-éducatifs et accueils périscolaires se dérouleront dans l'enceinte des écoles.



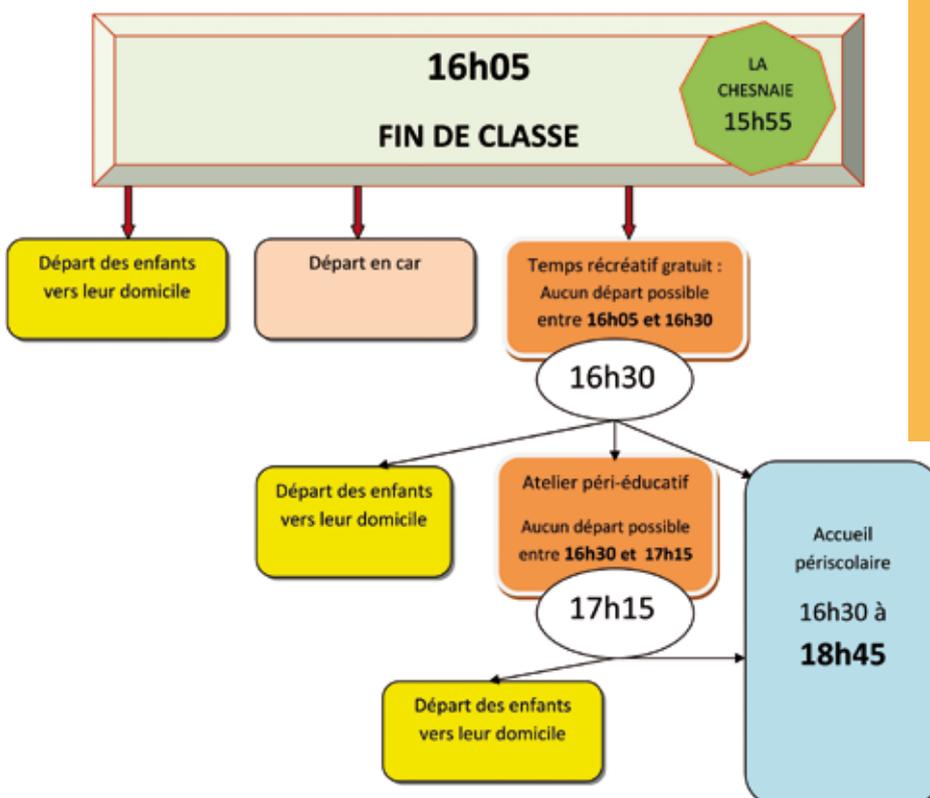
Les accueils périscolaires de 16h30 à 18h45

En parallèle des ateliers péri-éducatifs, les accueils périscolaires seront mis en place dans les écoles dès 16h30, après le temps récréatif, afin d'offrir la possibilité aux parents qui

le souhaitent, ou qui le peuvent, de venir chercher leurs enfants plus tôt et à tout moment. Comme les années passées, les agents d'animation municipaux assureront l'encadrement et même si l'accent est mis sur

la détente et le repos des enfants, diverses activités d'éveil et ludiques (jeux de société, travaux manuels, jeux en extérieur et sportifs...) y seront toujours organisées. L'aide aux devoirs sera par ailleurs maintenue.

Organisation de la fin d'après-midi dans les écoles de Treillières, à partir de septembre 2014



FACTURATION/TARIF :

Récréation (16h05 à 16h30) :
GRATUIT

APE -APS* (16h30 à 17h00) :
50% DU TARIF HABITUEL
au taux d'effort.

APE ou APS (à partir de 17h00) :
PLEIN TARIF
(sur la base du quotient familial)
Tarifs identiques pour les APE et les APS

*APE : ateliers péri-éducatif

* APS : accueil péri-scolaire



Gwénola Lebreton,
adjointe à la vie scolaire
et restauration

Organisation des mercredis

Les élèves auront classe le mercredi de 9 à 12 heures. L'accueil périscolaire sera mis en place comme pour les autres matinées dès 7h30 puis lorsque la classe sera terminée, le temps récréatif gratuit permettra aux parents de venir chercher leur enfant jusqu'à 12h30. Les enfants qui prennent le car Lila scolaire partiront à 12h10.

Centre de loisirs le mercredi après-midi

Les enfants inscrits seront pris en charge par les animateurs, dès la fin de la classe au sein de chaque école. Ils prendront ensuite leur repas au restaurant Joseph-Fraud, avant de poursuivre leurs activités de l'après-midi au centre de loisirs. La formule de la demi-journée avec ou sans repas au centre de loisirs sera maintenue.

Afin de faciliter l'organisation des services et le recrutement des animateurs, les pré-inscriptions pour l'accueil périscolaire et pour les centres de loisirs du mercredi après-midi, sont dès à présent ouverts au guichet Famille.

Dans le cadre des ateliers péri-éducatifs, un atelier "citoyen en herbes" ouvrira ses portes à la rentrée.

**Objectif : sensibiliser les enfants
à la vie municipale**

AU PROGRAMME,

- visite de la mairie et découverte du rôle du conseil municipal
- réflexion sur un conseil municipal des enfants : pour qui, pour quoi, comment, quand ?



La mise en place sur notre commune, en septembre 2014, de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, est le fruit d'une réflexion menée par la municipalité depuis environ 18 mois. Cette démarche s'est appuyée sur la concertation et la participation active de l'ensemble des partenaires du territoire : les directeurs et directrices d'écoles, les représentants de parents d'élèves, les élus et les services, l'Education Nationale, la CAF, les membres du tissu associatif local, pour la partie « organisation de la semaine scolaire », ainsi que les directrices des 2 collèges, les élus de Grandchamp, le Conseil Général et la CCEG pour la partie « organisation des transports scolaires ». Rappelons que dans ce volet, la commune de Treillières liée à Grandchamp par son appartenance au même « pôle transports » n'a pas eu d'autre choix que de s'inscrire dans le cadre fixé par le Conseil Général, organisateur de rang 1, pour finaliser la nouvelle semaine scolaire.

En ma qualité d'adjointe aux affaires scolaires, j'adresse mes chaleureux remerciements à la direction Famille Enfance Loisirs et aux personnels de ce service, pour l'ampleur et la qualité du travail accompli sur ce dossier délicat, à bien des égards. La réflexion se poursuivra l'an prochain puisqu'au regard du bien-être des enfants, une évaluation est prévue à l'issue du premier cycle de fonctionnement, afin de permettre les ajustements et les amendements nécessaires.

Associations

Coup de projecteur sur sept associations qui proposeront des activités lors des ateliers péri-éducatifs. Elles expliquent pourquoi elles ont choisi d'apporter leur contribution à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.



ECHIQUIER DE L'ERDRE

A l'école il y a tous les sports, la musique, l'art plastique... et pourquoi pas les échecs ?

En effet, loin d'être élitistes, les échecs sont à la portée de tous les enfants, quelque soit leur niveau scolaire. Il s'agit d'une activité très complète. La pratique des échecs relève tant de la réflexion que de la mémorisation, du raisonnement, de la visualisation et de la concentration mais également de l'affrontement dans le respect, bien entendu, des règles et de l'adversaire. Toutes ces capacités seront fort utiles aux élèves tout au long de leur vie scolaire. Pour un jeune en difficulté scolaire, c'est parfois une occasion de s'épanouir et d'être valorisé dans une activité de nature intellectuelle à travers une ouverture donnée sous l'angle du jeu. L'essentiel reste toutefois de permettre à chaque enfant d'apprendre avec plaisir.

SYMPHO-FOOT TREILLIÈRES

L'association de football Sympho-Foot avec ses 350 licenciés a intégré en 2013 le nouveau stade de la Ringais. C'était l'occasion pour notre association de franchir un cap en recrutant un jeune en contrat aidé et en investissant dans une tribune. Très vite, un rapprochement avec la mairie s'est imposé dans le cadre de l'organisation des ateliers péri-scolaires, avec notamment la mise à disposition de notre jeune éducateur

pour animer des ateliers de football. Les objectifs de la Sympho-foot n'étaient pas de concurrencer l'un ou l'autre sport ou club, ni bien entendu de chercher à capter de nouveaux adhérents. Notre seule motivation était l'intérêt de nos jeunes. C'est donc naturellement que notre association et la commune se sont rapprochées pour mettre en place un partenariat dans l'intérêt de tous.

CAP'JUDO ESPOIR TREILLIÈRES

Pourquoi le Cap' Judo Espoir Treillières a décidé de participer à cette réforme en proposant des ateliers ?

A travers des activités de découverte des jeux d'oppositions et du judo, adaptées à chaque âge, nous souhaitons promouvoir le judo et ses valeurs. Nous avons envie que tous les enfants, filles ou garçons, puissent découvrir à travers ces ateliers l'univers du judo, et qu'ils puissent ouvrir les portes du dojo pour les emmener vers la voie de la souplesse. C'est Sabine, notre professeur, ceinture noire, qui assurera ces ateliers. Cet atelier sera aussi un moyen de faire connaître notre club, et les activités que nous proposons : le judo, évidemment, avec des cours adaptés aux enfants dès 4 ans, avec l'insertion d'enfants handicapés. Mais aussi le taïso (renforcement musculaire) ou le jujitsu (self-défense). <http://capjudoespoir.weebly.com/cap.judo.espoir@gmail.com>

TREILLIÈRES ACCUEIL

Treillières Accueil propose depuis plus de 30 ans l'activité «Yoga» aux adultes (hommes et femmes). Force est de constater que cette discipline répond à une attente, car chaque année nous enregistrons plus de demandes. Dans ce monde bousculé, il nous semble souhaitable de faire découvrir aux enfants le «Yoga», afin qu'ils puissent mettre en pratique des formes de relaxation, qui leur permettront de mieux appréhender leur quotidien. Le «Yoga» permet de mieux se connaître, afin de maîtriser certaines émotions, de prendre confiance en soi, et de s'ouvrir aux autres.

ATELIER ALIZARINE

Depuis 2013, l'Atelier Alizarine propose à Treillières des cours de peinture sur toile et de peinture décorative sur meubles et objets aux adultes. Nous souhaitons faire découvrir aux enfants des techniques simples de patines pour personnaliser de petits objets en bois brut. Il s'agit d'un premier pas vers le relooking de meubles, plus complexe.

Au cours des différentes séances, l'enfant prendra conscience de l'importance de chaque étape pour mener son projet à terme : préparation du support, finition. Cette activité leur permettra d'éveiller leur sens artistique !



DES CHANGEMENTS DANS LES PLANNINGS DE CERTAINES ASSOCIATIONS

La modification des rythmes scolaires a des conséquences sur l'ensemble des plannings des activités des écoles, des collèges et des associations. Certains créneaux ont dû être modifiés, les enfants ayant école le mercredi matin, les activités "enfants" organisées sur cette matinée sont supprimées à compter de septembre 2014. La Mairie, en collaboration avec les associations, cherche à repositionner ces créneaux en fin d'après-midi. Contacter l'association pour connaître les nouveaux horaires.

HANDBALL

Depuis plusieurs années, le Handball Club de Treillières renforce sa politique de la pratique du handball adaptée aux plus jeunes. Le fruit de ce travail, impliquant notamment les jeunes joueurs confirmés du club, est récompensé par le label Argent Ecole de hand délivré par la Comité Départemental de Loire-Atlantique. Dans la continuité de cette politique, le HBC Treillières a souhaité s'engager auprès de la mairie, en s'appuyant sur les compétences de son salarié, dans le cadre des activités péri-éducatives mises en place par la municipalité dès septembre 2014. Les enfants des écoles primaires pourront découvrir le handball dans une ambiance ludique et partager nos valeurs : l'esprit collectif, le respect et le fair-play.

TEKNIKSI-KA SAVATE CLUB

La Savate Boxe Française, telle qu'elle sera enseignée, s'organisera au travers d'un cycle de 7 séances qui s'articuleront autour de 3 objectifs pédagogiques essentiels, sanctionnés par des valeurs techniques et morales. Objectifs moteurs : toucher aux poings, toucher aux pieds, éviter d'être touché... Objectifs cognitifs : identifier et reconnaître les techniques, connaître et appliquer les règles, élaborer des stratégies... Objectifs sociaux : ne pas faire mal, respecter autrui, arbitrer et respec-

ter l'arbitrage... Les situations proposées sont articulées autour de jeux permettant d'acquérir les bases de motricité, d'équilibre, de repérage dans l'espace, de mémorisation. Une séance commence par le salut, des jeux d'échauffement, l'apprentissage technique et les jeux d'opposition aménagés, retour au calme. La séance finit par le salut.

Les activités multisport de l'animation sportive du Conseil général de Loire-Atlantique

seront proposées les lundis de 16h15 à 17h45 pour les CP et CE1, et de 17h45 à 19h15 pour les CE2, CM1 et CM2.

LE FOOT SE JOUE AUSSI AU FÉMININ...

La Sympho-Foot de Treillières, dispose depuis la saison 2013/2014 d'un nouveau complexe sportif doté de deux terrains synthétiques. A travers, cette nouvelle structure, le club a pour objectif de disposer d'une équipe U14F dynamique et motivée. De nos jours, trop de joueuses sont obligées d'arrêter le football en U13, faute d'équipe féminine U14F. Les jeunes filles devront avoir entre 12 et 15 ans, débutante ou ayant déjà évolué en club. Venez nous rejoindre ! Nous espérons que cette initiative retiendra toute votre attention et nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Contact :
Yann Buchou (encadrant U14F) au 06 51 73 69 49
ysbuchou@orange.fr



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2014

CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM

L'école maternelle de la Chesnaie se prépare à ouvrir une 6^e classe à la rentrée scolaire 2014/2015. **Le conseil municipal à la majorité de 28 voix a validé la création du poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelle (Atsem).**

COMITE CONSULTATIF DES SAGES

Les élus à la majorité de 28 voix ont validé la création, la composition et le fonctionnement du comité consultatif des sages, ainsi que la prise en charge, par la commune, des frais de mission des membres dans l'exercice de leur mandat selon les modalités pré-établies. Ces membres explorent les thèmes qui intéressent la vie communale, réfléchissent à des pistes d'actions et proposent des axes de collaboration pour l'avenir (démarche prospective). Ce comité émet des idées concernant tout ce qui pourrait permettre d'améliorer la vie locale. Sa composition comprend le maire et 24 membres maximum de la commune avec une recherche de parité. Ce comité se réunira 3 fois par an et à chaque fois que nécessaire sur proposition de son président ou de la majorité de ses membres.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

C'est à la majorité de 28 voix pour que les élus ont désigné Rémi Rolland, adjoint à la proximité, à la tranquillité publique, aux commerces et à l'artisanat, correspondant défense. Cet élu a vocation à développer le lien Armée-Nation. Il remplit des missions de sensibilisation des citoyens aux questions de défense et est dans la commune, l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du programme de ré- novation du réseau d'assainissement 2010-2015, il avait été prévu la réalisation

des travaux sur le secteur de Garambeau avec un bassin d'eaux pluviales ainsi qu'un raccordement entre l'ancienne et la nouvelle station d'épuration. Lors de la programmation des travaux sur 2014, le choix s'est finalement porté sur le prolongement du réseau créé et déjà réalisé sur le secteur de La Gouérie et de la Ménardais. Les prochains travaux en 2014 concerneront donc la rue des Saules, l'impasse des Charmes, la rue de la Gouérie, la route du Verger, l'impasse du verger et la rue des Marais. Le programme sur Garambeau est en conséquence repoussé.

Le conseil municipal a approuvé, par 22 voix pour et 6 abstentions, l'avenant n°5 au marché de maîtrise d'œuvre d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées qui passe de 192 642 euros TTC à 173 079,92 euros TTC.

SUBVENTION ADEME

Conformément à ses orientations stratégiques, la municipalité de Treillières a choisi de travailler en faveur des économies d'énergie en déclinant deux actions concrètes du plan d'actions Agenda 21 territorial de la CCEG :
 - Action n°27 : limiter la consommation énergétique des bâtiments.
 - Action n°28 : maîtriser les consommations énergétiques liées à l'éclairage public.
 Pour mener à bien l'action n°27, les élus ont choisi d'avoir recours en 2014 à un Conseil en orientation énergétique (COE) pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il s'agit d'un outil proposé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) qui doit être réalisé par un intervenant extérieur ayant la compétence nécessaire et les références attestant de cette compétence. Véritable préalable à toute démarche concrète, le COE constitue une base solide pour construire un programme d'économie d'énergie adapté. Une consultation a été lancée auprès de bureaux d'études spécialisés dans le domaine de l'énergie pour un montant estimé à 11 000 euros. A ce titre, la commune peut

prétendre à une aide de l'ADEME qui, dans le cadre de la relance de sa politique de maîtrise de l'énergie, souhaite inciter les maîtres d'ouvrages et gestionnaires de bâtiments à s'engager sur la voie de l'utilisation rationnelle de l'énergie. **Le conseil municipal, à la majorité de 28 voix, a décidé de solliciter une aide financière auprès de l'ADEME pour recourir à un Conseil en orientation énergétique.** 24 bâtiments municipaux sont à ce jour concernés (écoles, mairie, salles de sport, cuisine centrale, espace Simone-de-Beauvoir, salles associatives, Stade de La Ringais...) sachant que la facture d'électricité et de gaz pour ces équipements s'est élevée à 226 824 euros en 2013.

COMMISSION COMMUNALE IMPÔTS DIRECTS

Le conseil municipal a désigné à l'unanimité de 28 voix les 16 membres titulaires et les 16 membres suppléants de la commission communale des impôts directs.

SIVU AEROPORTUAIRE

Suite au renouvellement du conseil municipal, il a été procédé à la désignation des délégués au SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) du secteur aéroportuaire auquel adhère la commune de Treillières. Alain Royer et Yvon Lerat siégeront en tant que titulaires, Catherine Henry et Soumaya Bahiraei en tant que suppléantes.

Prochains conseils municipaux à 19h00
 lundi 7 juillet
 lundi 29 septembre

Ardéa, premier centre aquatique sur Erdre & Gesvres, ouvre ses portes à partir du 10 juillet 2014

Nager, se détendre, s'amuser, c'est ce que vous proposeront à partir du 10 juillet 2014 les Bassins d'Ardéa à Nort-sur-Erdre dans un espace de baignade et de loisirs de plus de 7 300 m².

Hammam, sauna, bassin sportif de 25 mètres, rivière à contre-courant, buses de massages, banquette bouillonnante, pataugeoire pour les plus petits, jeux d'eau et plages extérieures... Cet équipement a été conçu pour répondre à toutes vos attentes. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le nouveau centre aquatique de Nort-sur-Erdre se veut multiusages. La diversité des bassins permettra à chacun d'y accéder selon ses envies. Avec une piscine sport et loisirs pour toute la famille, un bassin sportif, des activités douces et des jeux aquatiques pour les plus petits, chacun pourra venir au centre pour se maintenir en forme, se détendre ou encore ap-

prendre la natation, avec une seule envie : prendre du temps pour soi, sa famille et se faire plaisir.

Les équipes des Bassins d'Ardéa ont établi un programme d'activités riche et multigénérationnel à partir de la rentrée de septembre : bébés nageurs, jardin aquatique, apprentissage, perfectionnement, spécialisation, 4 nages, aquaphobie, aquabike, aquagym. Des séances de découvertes seront programmées cet été avant de vous inscrire.

Tél. 02.28.24.24.60
contact@lesbassins.fr
Informations sur les Bassins d'Ardéa, activités, horaires et tarifs sur www.lesbassins.fr

Le Landes'Art jusqu'au 30 septembre



Tous les artistes des précédentes éditions ont répondu présents à l'invitation du Landes'art en écho à cette 10^e édition. Leurs nouvelles créations diverses, inédites, insolites, seront placées en pleine nature pour un parcours d'une heure et demie de promenade ombragée à travers le bocage de Notre-Dame-des-Landes. Deux artistes plasticiennes, Karen Raccah et Delphine Rose, invitées de cette édition spéciale, exposeront leurs œuvres à la maison du sabotier.

Informations : <http://landesart.org>
Tél. 02 40 57 22 09
emile.dulain@wanadoo.fr

Sorties nature en bateau



La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'Office de Tourisme vous donnent rendez-vous pour 3 sorties nature en bateau : les 26 juillet, 4 et 23 août 2014. Les sorties se déroulent de 9h à 12h.

Inscriptions et informations auprès de la LPO au 02 51 82 02 97 - loire-atlantique@lpo.fr
Programme complet des sorties nature sur www.cceg.fr rubrique tourisme
Amoureux de la nature, la LPO organise des sorties sur tout le département.

Programme consultable sur <http://loire-atlantique.lpo.fr>



28 au 31 août 2014 Les Rendez-vous de l'Erdre,



Installés sur les berges et les quais de l'Erdre de Nort-sur-Erdre à Nantes en passant par Petit-Mars, Sucé-sur-Erdre, La Chapelle-sur-Erdre et Carquefou, plus de 300 artistes vous attendent lors de ce rendez-vous qui célèbre le mariage insolite du jazz et de la belle plaisance pour une centaine de concerts gratuits. Une programmation ouverte sur toutes les formes du jazz d'aujourd'hui : jazz contemporain ou classique, mais aussi, blues, swing manouche, soul...

Côté belle plaisance, ce sont 170 bateaux du patrimoine qui se donnent rendez-vous pour des balades et régates sur l'Erdre faisant revivre plus d'un siècle de nautisme et de plaisance. Cette année, les Rendez-vous de l'Erdre vous accueillent du 28 au 31 août 2014.

www.rendezvouserdre.com
www.facebook.com/lesrendezvousde-lerdre

Plus d'infos sur www.cceg.fr

La question de la sécurité aux abords des écoles nécessite une attention particulière. Ainsi devant l'école Alexandre-Vincent, des aménagements seront effectués cet été pour créer un espace de circulation clairement identifiable pour les automobilistes, les cars scolaires et permettre une bonne visibilité des piétons traversant la chaussée.

Rue Etienne-Sébert

La section de la rue Etienne-Sébert, entre la rue de la Mairie et l'entrée du parking de l'école Alexandre-Vincent, sera entièrement rénovée. Dès août 2014, le tapis routier fera peau neuve. Les accotements et trottoirs feront eux l'objet d'une réfection totale afin de garantir à tous accessibilité et sécurité.

coût des travaux :
153 709 €^{TTC}



Parking Alexandre-Vincent

Une fois les merlons de terre enlevés, le parking sera reprofilé et un enrobé à chaud sera coulé. Des bordures de trottoirs seront posées pour marquer la séparation entre le parking et les voies d'accès qui seront mises en double sens. L'entrée et la sortie du parking seront en outre équipées de portique pour éviter les intrusions de caravanes. Ces travaux seront effectués par la société Eurovia et terminés en juillet.

coût des travaux :
82 000 €^{TTC}

Rue de Vireloup

Cette rue qui s'étire entre la rue de la Noé des Puits et la rue du Champ-de-Foire sera réaménagée avec la création d'un trottoir au même niveau que la chaussée, côté pair. Des caniveaux récupéreront les eaux de pluies et viendront marquer la séparation entre piétons et véhicules. Un enrobé à chaud sera appliqué sur toute la longueur. A l'issue de ces travaux, les trois rues de ce secteur, aménagées de manière homogène, contribueront à améliorer la cadre de vie des habitants du quartier qui pourront se déplacer en toute sécurité. Ces travaux sont prévus en septembre-octobre 2014.

coût des travaux :
90 088 €^{TTC}

Rue Notre Dame

Un trottoir surélevé avec bordures sera créé sur le côté de la Maison de l'Amitié et le tapis de circulation sera refait avec un enrobé à chaud sur toute la longueur de la rue. Un parking de 6 à 7 places sera réalisé à gauche, avant le carrefour avec la rue de la Noé des puits. Ces travaux sont prévus en septembre-octobre 2014.

coût des travaux :
135 985 €^{TTC}

Rue de la Rinçais

Le revêtement de la rue de la Rinçais va être recouvert d'un enrobé à froid jusqu'au carrefour avec les chemins de la Barre et des Haies (1200 mètres linéaires). Cette solution a été privilégiée au bicouche car il y aura moins de rejet de gravillons.

Ces travaux seront effectués par la société Eurovia courant juin 2014.

coût des travaux :
50 000 €^{TTC}

Rue de l'Alambic

Un cheminement doux de 800 mètres sera réalisé côté pair de la rue de l'Alambic et sur une portion de la rue de Rinçais afin de créer un itinéraire sécurisé en direction du stade de la Rinçais. Ce trottoir, délimité par des bordures en béton, sera partagé par les piétons et les cyclistes. Ces travaux seront effectués en juillet 2014.

coût des travaux :
140 000 €^{TTC}

Candélabres à LED

Entre le rond-point de la mairie et le rond-point de la Forge, l'enfouissement des câbles électriques et téléphoniques est désormais terminé et tous les riverains ont été raccordés au nouveau réseau. Les candélabres à LED sont également en place et fonctionnent. Pour que la rue prenne son aspect définitif, il reste à faire disparaître tous les câbles aériens, ce qui devrait être réalisé cet été. A la rentrée, l'entrée d'agglomération devrait être nettement plus élégante.

Renseignements :
secrétariat de la direction de
l'aménagement, l'urbanisme,
et services techniques
au 02 40 94 54 75

Rénovation des murs de pierres

Depuis quelques semaines, une équipe d'ouvriers de l'association Réagir Ensemble s'affaire avec soin pour rénover deux types de murs de pierres dans le cadre d'un chantier école insertion.

Mur de soutènement dans le parc du Haut-Gesvres :

le mur de soutènement des anciens jardins en terrasse, effondré à plusieurs endroits et fragilisé sur toute sa longueur (78 mètres) est également en cours de reconstruction. Les pierres manquantes proviendront du muret du presbytère. Des joints seront réalisés sur toute la longueur de l'ouvrage. Une fois ces travaux achevés en fin d'année, ces terrasses deviendront un espace agréable pour y accueillir des petites manifestations culturelles (musique, théâtre, exposition...).

coût des travaux :
44 000 €^{TTC}

Muret du presbytère :

dégradé et endommagé par les années, ce muret de 45 mètres qui longe le parking de la Maison de l'Amitié avait besoin d'être consolidé. Les pierres tombées ont été récupérées pour le reconstituer. Ces travaux ont été l'occasion d'abaisser

coût des travaux :
8 000 €^{TTC}

le mur (la hauteur passera de 2 mètres à 1 m 50) pour ouvrir une perspective sur le square intergénérationnel situé juste derrière.

Réagir Ensemble est une association, située à Saint-Jean-de Boiseau et conventionnée pour 42 postes en insertion sur des activités de bâtiment et environnement. Elle se donne pour objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes embauchées en contrat d'accompagnement pour l'emploi, par une mise en situation de travail et un accompagnement vers une insertion durable.

C'est le deuxième chantier que l'association Réagir Ensemble mène sur la commune. En 2010-2011, une équipe avait œuvré pour rénover le muret de la Louinière. Ce chantier école insertion permettra aux salariés de bénéficier d'une formation théorique et pratique avec à la clé l'obtention d'un Certificat de qualification professionnelle de limousinerie.

Tél. 02 40 32 95 32 ou reagir-ensemble@wanadoo.fr
www.reseau-insertion44.fr/annuaire/reagir-ensemble

Trois défibrillateurs en cas d'urgence à Treillières



Mardi 22 avril 2014, les administrateurs des Mutuelles Ligériennes ont remis gracieusement à la mairie de Treillières un défibrillateur automatique externe. Cet appareil a été installé sur la façade de la bibliothèque municipale. Il vient s'ajouter aux deux autres défibrillateurs qui se trouvent à l'extérieur de la salle Héraclès et dans l'enceinte du Stade de la Rînçais.

«Le don d'un défibrillateur à la mairie de Treillières entre dans une démarche de prévoyance et de santé auprès de nos concitoyens avec le souci de se mobiliser pour les justes

causes», explique Jacques Landais, administrateur bénévole des Mutuelles Ligériennes.

Cette assurance santé qui totalise 7500 adhérents, dont 650 Treilliérains, entend par cette démarche renforcer sa notoriété tout en menant une action de prévention. Créée en 1952, elle fonctionne depuis longtemps avec des bénévoles, ce qui explique encore leur forte présence sur le terrain, alors qu'elle est gérée aujourd'hui par des salariés. A Treillières, l'agence se situe 23 rue de Rennes.

Qu'est-ce qu'un défibrillateur automatique externe ?

C'est un appareil chargé d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, et la machine délivre un choc électrique ou une défibrillation si nécessaire. Il faut savoir que les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont

entreprises dans les premières minutes qui suivent un arrêt cardiaque.

Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, trois défibrillateurs utilisables ont été installés sur trois sites différents :

- Façade de la bibliothèque municipale, utilisable 24h/24
- Façade de la salle Héraclès, utilisable 24h/24
- Stade de la Rînçais, accessible lors d'entraînements ou de matches.

Formation à l'utilisation des défibrillateurs

Des stages de formation à l'usage de ce matériel seront mis en place par groupes de 10 à 15 personnes, en direction notamment des bénévoles d'associations sportives, personnel et bénévoles de la bibliothèque, agents municipaux. Cette formation sera assurée par la société Hysbia chargée également de la maintenance des trois défibrillateurs sur Treillières.

Une population en augmentation



Quels équipements pour demain à Treillières ?

Programmation des équipements sportifs

La pratique sportive s'est fortement développée et diversifiée au cours de la dernière décennie (2554 adhérents en 2013). Ce nouveau paysage sportif amène à se poser la question de la capacité des équipements sportifs à répondre aux besoins de tous les pratiquants (scolaires, loisirs, compétition, pratique libre). Par ailleurs, dans le cadre des projets de renouvellement urbain, les terrains de sport face à la mairie sont amenés à muter pour devenir un quartier d'habitat. Leur remplacement est en conséquence devenu une priorité. Pour ces raisons, la municipalité a décidé de lancer une étude prospective afin d'élaborer un diagnostic fonctionnel et urbain des équipements actuels pour dégager des orientations permettant d'adapter l'offre d'équipements à la demande des pratiquants, tout en tenant compte des capacités financières de la commune.

Un état des lieux des équipements actuels sera effectué afin d'identifier les potentiels d'évolution des sites existants. A l'issue de ce diagnostic, la commune se prononcera sur un choix de scénario à mettre en œuvre.

Les acteurs concernés seront associés au fil des étapes car ils seront les utilisateurs des équipements sportifs de demain. Leur participation permettra également d'enrichir cette étude de programmation.

coût de l'étude :
10 000 € TTC
(juillet à fin septembre 2014)

Programmation des équipements scolaires et extra-scolaires

La perspective de l'arrivée de nouvelles familles dans le cadre des opérations urbaines de la tranche 2 de la ZAC de Vireloup et du futur quartier face à la mairie, oblige la municipalité à anticiper sur l'augmentation des capacités d'accueil des élèves. C'est pourquoi une étude de programmation sur les équipements scolaires et extra-scolaires sera lancée prochainement. Cette étude permettra de préciser et d'analyser les besoins en lien avec la croissance de la population dans les années à venir.

La première étape va consister à faire un état des lieux des équipements actuels afin d'identifier les potentiels d'évolution des trois sites existants, sachant que l'hypothèse d'une construction neuve sur une nouvelle localisation n'est pas exclue. A l'issue de cet état des lieux, plusieurs scénarios seront proposés à la commune qui en sélectionnera un.

Le bureau d'étude décrira précisément les espaces et les fonctions du futur équipement qu'une maîtrise d'œuvre sera chargée de réaliser.

coût de l'étude :
25 000 € TTC
(juillet à décembre 2014)

Etude Urbaine de la Ménardais

Initiée en 2012 avec le soutien du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE 44) et la participation des habitants, la réflexion sur l'évolution du village de la Ménardais entre dans une nouvelle phase.

Aujourd'hui, la commune engage une étude avec une équipe pluridisciplinaire disposant de compétences en urbanisme opérationnel et réglementaire, paysage, déplacements, architecture. Cette équipe aura pour mission d'élaborer un projet global qui définira l'évolution du cadre de vie et de l'identité souhaitée par les élus et les habitants de la Ménardais. L'étude traitera notamment des thématiques suivantes : les limites et les formes de l'urbanisation ; la préservation du patrimoine urbain, architectural et végétal ; la requalification des espaces publics ; les principes de déplacement (piétons cycles et véhicules motorisés) ; le traitement de la route départementale en traversée du hameau ; la dynamisation du village par l'implantation de services, d'équipements ou d'activités.

Un document guide traduisant les orientations souhaitées par la commune pour l'évolution de ce village sera produit et fera l'objet d'une communication auprès de la population. Afin de garantir la mise en œuvre de ces orientations, l'équipe proposera à la commune des outils réglementaires et juridiques. A l'issue de cette étude, une modification du document d'urbanisme devra être engagée.

coût de l'étude :
50 000 € TTC
(septembre 2014 à mai 2015
- évolution PLU à suivre)

Treillières Autrement

Souvenez-vous : A la rentrée 2013, sur les 24 000 communes françaises ayant une école, seulement 4000 avaient pris la décision de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Aujourd'hui, pour elles, l'heure est au bilan.

Pour toutes les autres, dont la commune de Treillières, le mois de septembre 2014 est la date butoir pour appliquer la réforme. Le 12 juin dernier, le ministre de l'Education Benoît Hamon, a mis en garde les maires qui n'appliqueraient pas les nouveaux rythmes scolaires : « un choix parfaitement illégal qui leur vaudrait d'être condamnés ».

Respectueux de la loi, les élus de la commune de Treillières ont décidé depuis janvier 2013 de s'inscrire dans une démarche de concertation et de réflexion pour accompagner la mise en place de cette réforme le 2 septembre prochain.

Toutefois, au regard des premiers constats dont les différentes presses se sont fait l'écho, tout au long de cette année, de nombreuses interrogations subsistent ?

Quel impact de la réforme sur le rythme de l'enfant et sur ses apprentissages; Quelles conséquences sur l'organisation des familles, quel coût réel de la réforme pour les communes ? Quelle pérennisation des aides financières de l'état qui s'engage seulement pour l'année scolaire 2014-2015 ? Quelles solutions aux problèmes de recrutement de personnels d'encadrement chargés d'animer ¾ d'heures/jour les ateliers péri-éducatifs ?

Des questions sans réponse à ce jour qui conduiront les élus majoritaires de Treillières à réaliser une évaluation qualitative et financière au terme de la première année de mise en place de la réforme sur la commune. Un seul objectif : tirer les enseignements de la nouvelle organisation des temps scolaires pour construire l'avenir.

Vous l'aurez constaté, le temps pour nous est à la construction et non à la polémique. Mais puisque l'opposition nous l'impose, nous tenons à vous faire savoir que nous nous réjouissons de la décision du nouveau Président de l'intercommunalité, Yvon LERAT. Il a en effet fait le choix d'abandonner ses fonctions professionnelles et sa présidence du Club d'Entreprises Erdre et Gesvres, pour se consacrer exclusivement à la Communauté de Communes, ce qui n'a pas été le cas de ses prédécesseurs. Bonnes vacances à vous tous.

Les élus de la majorité
www.treillieresautrement.com
Nous contacter : treillieresautrement@orange.fr

Vivre à Treillières

Depuis 3 mois, la gestion courante de la commune représente la majorité des décisions municipales. Seuls 2 points nous ont fait intervenir :

- La municipalité a décidé de reporter les travaux d'assainissement à Garambeau en 2015. Pour l'instant nous n'avons pas eu assez d'éléments pour comprendre cette décision.

- Le règlement d'utilisation de la salle de l'Amitié, nouvelle salle communale près de l'église, en interdit l'accès aux associations (sauf une !). Notre opposition à ce système d'exclusivité a été confirmée à la réunion mairie-associations du 4 juin. Plusieurs associations ont demandé l'usage de cette salle. Autant le refus des adjoints au maire à cette requête a été clair, autant la politique associative et culturelle qu'ils ont proposée aux associations a semblé floue...

Aujourd'hui, notre inquiétude se porte sur la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, d'autant plus qu'elle est dorénavant dirigée par un élu treilliérais. Jugez par vous-mêmes les premières décisions prises :

- L'exclusion de la commune des Touches des responsabilités : toutes les communes ont un vice-président avec une responsabilité, sauf les Touches...

Pourquoi ? Ce vice-président n'est en vérité pas apprécié par le président, et c'est l'exclusion !

- Le bureau communautaire de 12 membres est composé... de 12 hommes !

- Le président a augmenté son indemnité de 33 % (3136 euros !) et de 17 % pour les vice-présidents... Choquant dans la période où beaucoup sont appelés à faire des efforts ! Où sont les promesses de modération budgétaire prônées durant la campagne électorale par les listes dites « apolitiques » ?

Et bien sûr tout ceci avec l'aval des élus communautaires treilliérais issus de la majorité "apolitique" dont notre maire.

Le consensus d'une gestion partagée de la période 2008-2014 disparaît. Ce n'est pas avec ce type de décision que l'on va rapprocher nos concitoyens de la CCEG. Proximité, solidarité, intérêt général doivent être la base de l'action intercommunale. Nous y veillerons. En attendant, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Les conseillers municipaux du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard, Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais. Le conseiller communautaire du groupe « Vivre à Treillières » : Emmanuel Renoux.

www.vivreatreillieres.com
vat@vivreatreillieres.com
twitter : @Info_VAT

Prochain conseil municipal, le 7 juillet 2014

En Val de Loire sur les traces de la Renaissance

ECOLE JOSEPH-FRAUD

Visant à familiariser les élèves avec le travail de recherche de l'historien, la collecte d'informations et le compte-rendu, ce projet a permis aux enfants d'aborder cette riche période de l'histoire de façon concrète. La visite du Clos Lucé à Amboise, demeure d'Anne de Bretagne puis de Léonard de Vinci constitua la première étape du séjour.



Voyage des CE1-CE2 et CE2-CM1

ECOLE LA CHESNAIE

Un carnaval haut en couleurs



Le vendredi 25 avril, les enfants de l'école maternelle ont fêté le Carnaval. Ils sont arrivés déguisés à l'école. Beaucoup de princesses, de fées, de "Spiderman" mais aussi bien sûr des "petites bêtes". Le personnel de l'école et quelques parents étaient eux aussi costumés en papillons, abeilles, coccinelles... Pour aller rejoindre les grands de l'école Alexandre-Vincent, les enfants, les enseignants, les parents et grands-parents ont défilé dans les rues de Treillières. Après une grande bataille de confettis dans la cour de l'école élémentaire, petits et grands sont rentrés à la maternelle pour déguster un bon goûter avec des gâteaux maison, des jus de fruits et... des bonbons. Le soleil était de la partie et la bonne humeur au rendez-vous pour faire de cette matinée un moment festif réussi.

ECOLE SAINTE-THERESE

Une kermesse en couleur



Une nouvelle fois, le soleil était au rendez-vous en ce 15 juin pour la kermesse annuelle de l'école Sainte Thérèse. Un très joli défilé coloré inaugurerait ce rendez-vous tant attendu par petits et grands. Les costumes des enfants, les 4 chars de la Ménardais, de Muzon, la Rinçais et du Bourg, confectionnés avec goût par les parents et la troupe Brazil Percussao égayaient l'atmosphère et recevaient les applaudissements d'un public conquis.

Puis sur le champ de la kermesse, après un superbe lâcher de ballons, des PPS aux CM2, chaque classe offrait aux parents et amis présents de magnifiques danses sous le thème des personnages de contes et de romans. Enfin, en soirée, environ 500 personnes participaient au repas festif, moules ou saucisses frites.

Un grand merci à tous pour cette kermesse une nouvelle fois très réussie. Vivement celle de l'an prochain !

Le lendemain, les enfants ont pu découvrir le magnifique escalier en double hélice du Château de Chambord, les différentes suites, les terrasses et les jardins. L'après-midi, était organisée une visite guidée du Château de Blois, dont la salle du trône, la chambre des rois, la cour du château, et surtout la salle du reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne présent à l'occasion du 500^e anniversaire de sa mort.

Le dernier jour, les enfants ont participé à des ateliers à la Maison de la Loire de Tours. Ils ont pu y observer les oiseaux ainsi que les traces du castor.

Le séjour s'est achevé par la visite du musée du compagnonnage où chaque enfant a pu fabriquer une petite bourse en cuir.



ECOLE ALEXANDRE-VINCENT

Ouverture culturelle et dimension européenne



Après le Salon du livre, le voyage à Guédelon, la semaine des Arts, le théâtre, la danse, l'école Alexandre- Vincent a accueilli les partenaires Euro-Ecole des deux classes de Cm1- Cm2 et de Cm2. Bilan très positif pour ces échanges avec Aarnivalkean Koulu d'Espoo en Finlande et le gymnasium Ortena de Kutna Hora en République Tchèque. Un accueil chaleureux chez les correspondants en février pour les élèves de Mme Petiteau. Ils ont visité Helsinki, Suomenlinna, le musée d'histoire naturelle, le centre Euréka, le musée d'Art d'Espoo. Ils ont profité des luges et des skis dans la cour de récréation ! Accueil très enthousiaste en avril, pour les Cm2 de Mme Pansart qui ont découvert Kutna Hora, sa cour italienne et sa célèbre mine d'argent, la colonne de la peste et l'ossuaire avant de visiter Prague.

Les échanges entre les classes en amont, ont permis de découvrir les correspondants et de mettre en place des activités scolaires communes : lettres de présentation mais aussi poésies en français et en anglais, chacun illustrant le poème de son partenaire. Du 14 au 21 mai, la semaine EURO ECOLE a fait vibrer Treillières aux couleurs de l'Europe. Français, Finlandais et Tchèques ont montré un visage de l'Europe souriant et solidaire. Ils ont réussi le pari de «faire ensemble» des activités scientifiques à l'école du littoral, un rallye découverte dans Nantes, des cerfs-volants, des crêpes, un portrait à la manière de Picasso... Un «faire ensemble» qui s'est aussi vécu dans les familles.

CENTRE DE LOISIRS

Organisation du centre de loisirs à la rentrée de septembre 2014

En raison de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le centre de loisirs sera ouvert le mercredi après midi selon deux formules d'accueil à compter de septembre 2014 :



Mercredi après-midi avec repas

Les animateurs du centre de loisirs prendront en charge les enfants à la sortie des classes à 12 heures pour les emmener au restaurant scolaire Joseph-Fraud (le transport pour les maternels est à l'étude). Après le repas, les animateurs les accompagneront au centre maternel ou élémentaire (selon leur âge). Les parents pourront venir chercher leur enfant entre 17h00 et 18h30 à l'accueil du centre de loisirs.

Mercredi après-midi sans repas :

Les familles pourront emmener leurs enfants au centre de loisirs entre 13h30 et 14h00 et venir les chercher entre 17h00 et 18h30.

Les fiches d'inscription sont d'ores et déjà disponibles à l'accueil de la mairie pour les mois de septembre et octobre 2014 et sur le site www.treillieres.fr

Retour sur un premier semestre électoral dense

Le 23 mars 2014, vous étiez appelés aux urnes pour élire vos conseillers municipaux et intercommunaux. Sur 6 291 électeurs treilliérains, vous avez été 70,7% à exercer votre droit de vote.

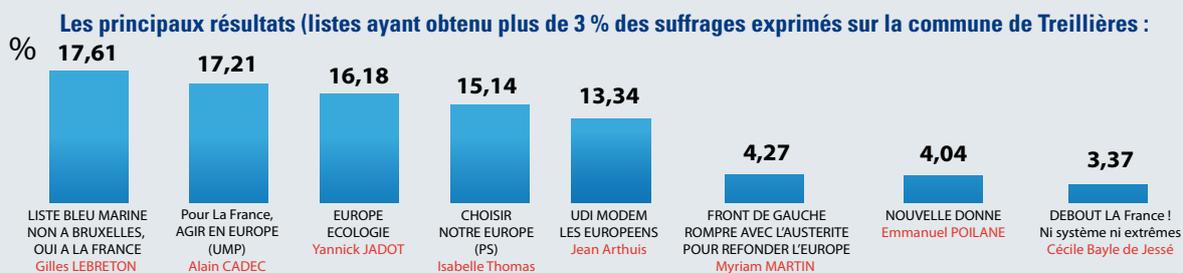
En conséquence, 29 conseillers municipaux dont 23 élus de la majorité et 6 élus de l'opposition.

Retrouvez le trombinoscope des élus sur le site www.treillieres.fr (rubrique vie municipale)

Résultats des élections municipales par bureaux de vote

	Inscrits	% Votants	Treillières Autrement	Vivre à Treillières
Bureau 1	716	72,91 %	58,19 %	41,81 %
Bureau 2	561	73,26 %	54,70 %	45,30 %
Bureau 3	807	71,00 %	57,40 %	42,60 %
Bureau 4	977	70,52 %	61,53 %	38,47 %
Bureau 5	898	71,16 %	61,00 %	39,00 %
Bureau 6	831	66,31 %	66,73 %	33,27 %
Bureau 7	704	73,86 %	50,69 %	49,31 %
Bureau 8	797	68,13 %	65,10 %	34,90 %
Total	6291	70,70 %	59,70 %	40,30 %

Le 25 mai 2014, vous étiez de nouveau invités à désigner vos représentants, mais cette fois-ci à l'échelle européenne. Moins mobilisés, vous avez été seulement 49,38 % à vous déplacer dans les bureaux de vote treilliérains



Pour la totalité des résultats, consulter le site www.treillieres.fr

DEUX SCRUTINS QUI SE SONT DÉROULÉS SANS ÉCUEIL :

La mobilisation de moyens logistiques, humains et financiers conséquents :

Quelques chiffres :

- 8 bureaux de vote installés, 25 panneaux d'affiche, 105 heures de manutention, 32 heures d'intendance, 7 agents mobilisés pour la mise sous pli des professions de foi aux élections municipales, une centaine d'administrés pour la tenue des bureaux et les opérations de dépouillement, 10 agents administratifs par scrutin garants du bon déroulement des opérations électorales, 300 H pour la préparation administrative en amont...

L'appel aux jeunes électeurs treilliérains pour participer à la tenue de bureaux de vote

Portrait de Sarah TAL et Tiphaine PRIER dans leurs premiers pas de citoyenne active.



Pour Sarah (à gauche) et Tiphaine (à droite), une expérience à reconduire...

Sarah : « J'ai eu 18 ans le 22 avril dernier, j'ai donc voté pour la première fois aux élections européennes. Je me suis préparée à mon premier acte citoyen, ce n'était pas facile, les candidats n'étaient pas toujours connus. Alors, pour faire mon choix, j'ai lu toutes les professions de foi, je les ai annotées, "stabylotées". C'est tout naturellement que je me suis inscrite pour tenir un bureau de vote car il est important pour moi de participer à la vie de la commune où je suis née, ai été scolarisée et initiée à la pratique de la danse et à la musique. »

Tiphaine : « Lorsque j'ai reçu l'invitation de la mairie pour tenir un bureau de vote aux élections européennes, j'ai dit oui tout de suite. Je prépare un baccalauréat filière économique et sociale et j'ai mesuré tout de suite l'importance du vote européen pour l'avenir de la France et de l'Europe. Pour faire mon choix, outre la lecture des professions de foi, je me suis documentée en lisant la presse. J'ai aussi œuvré auprès de mes amis pour les convaincre d'aller voter et ainsi limiter l'abstention... »

Coût pour la commune :

7747 € ^{TTC}

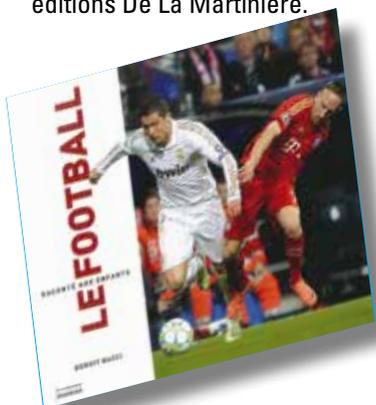
dont charges de personnel liées aux scrutins : 4 917 €, Urnes : 380 €, Panneaux d'affichage 1200 €, mise sous plis : 1250 € - remboursement des services de l'État : 3500 € soit reste à charge de la commune : 4247 €

Ce début d'été est rythmé par les matches de la coupe du monde de football au Brésil. Pour ceux qui aiment ce sport mais aussi pour que les autres ne restent pas sur la touche, nous proposons à la bibliothèque une sélection de livres ludiques et attrayants.

Famille

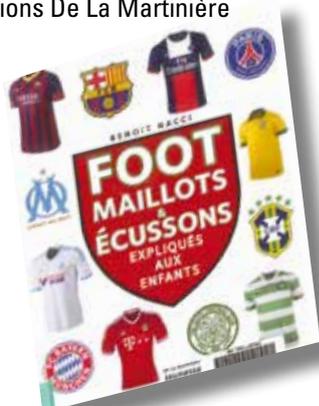
Deux nouveaux livres de Benoît Nacci, ancien joueur et spécialiste du football, sont ainsi à l'honneur :

LE FOOTBALL RACONTÉ AUX ENFANTS,
éditions De La Martinière.



Ce livre montre les gestes et l'esprit de ce sport à partir de photographies plutôt spectaculaires.

FOOT, MAILLOTS ET ÉCUSSENS EXPLIQUÉS AUX ENFANTS,
éditions De La Martinière



Un livre pour que petits et grands amateurs sachent ce qui se cache derrière les couleurs et les formes des maillots et écussons choisis par les différents clubs.

Adultes

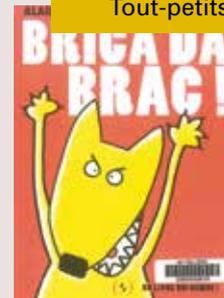


LE SANG DES 7 ROIS
de Régis Goddyn,
éditions Atalante.

Voici une nouvelle saga de Fantasy française, dont 3 tomes sont parus à ce jour. L'intrigue se déroule dans un monde qui possède sept royaumes et où un conflit millénaire oppose des hommes aux pouvoirs étranges. L'enlèvement de deux enfants déclenche une série d'alertes remontant

jusqu'aux plus hautes autorités car leur filiation aurait pu leur donner certains dons, réveillant des craintes vieilles de plusieurs siècles. Un homme est envoyé sur leurs traces, et sa quête prendra rapidement une tournure assez inattendue. Petit à petit, l'histoire et les personnages évoluent, les secrets se dévoilent, l'action prend de nouvelles voies et l'univers des Sept Royaumes révèle toute sa richesse.

Tout-petits



BRICA DA BRAC !
d'Alain Crozon,
éditions Les grandes personnes

Ne ratez pas, le nouvel album d'Alain Crozon, un de nos auteurs fétiches pour les petits. Soulever les rabats, mettre ses doigts dans la gueule du loup, jouer avec les couleurs. Un livre qui remue comme les enfants, on adore !

Surprises en pagaille à la bibliothèque !

Laissez-vous porter par des sélections de livres soigneusement emballés à votre attention.



Placées sous le signe du plaisir, de la découverte et du divertissement, des pochettes surprises vous attendent à la bibliothèque selon vos âges et vos envies : Une sélection pour adultes sur la plage ou dans le jardin, une pour adolescent curieux, trois choix pour les jeunes lecteurs aventuriers (les 8-12 ans, les 6-8 ans, et les 3-6 ans), sans oublier les bébés pour des moments de surprises partagés.

Bibliothèque municipale

Horaires d'été du 1^{er} juillet au 31 août

- Mardi** : 16 h à 19 h
- Mercredi** : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
- Judi** : 10 h à 12 h
- Vendredi** : 14 h à 17 h
- Samedi/Dimanche** : fermé

12 place de la Liberté - 44119 Treillières
Tél. 02 40 94 61 76
www.livreetlecture-cceg.net

Cet événement prend place dans les locaux de votre bibliothèque du 1^{er} juillet au 12 septembre 2014, et complète vos propres choix de lectures puisque l'emprunt d'une pochette de 7 à 5 livres, selon les catégories, vaut pour un prêt sur une carte.

Une nouvelle crèche interentreprises sur Erdre & Gesvres

Un nid dans la Grand'Haie



En seulement 2 ans, cette habitante de Treillières a réussi à concrétiser son projet d'ouvrir une crèche inter-entreprises de 20 places pour les enfants de salariés dans un bâtiment flambant neuf. Un Nid dans la Grand'Haie, tel est le nom joliment choisi qui fait allusion à sa localisation au cœur du parc d'activités à Grandchamp-des-Fontaines.

Sandrine Cassagne est une professionnelle de la petite enfance expérimentée. Elle a assuré la direction et la coordination de crèches dans la fonction publique pendant 15 ans. Puis l'envie de créer sa propre structure d'accueil a fait son chemin. *«J'ai pris une disponibilité et j'ai décidé d'ouvrir une crèche à taille humaine pour y conserver un esprit chaleureux et calme, tout en offrant une prestation de qualité qui corresponde à la demande des jeunes parents car il n'est pas si facile de concilier garde d'enfants et activité professionnelle»*, explique-t-elle enthousiaste.

Une crèche anglophone

Ayant été fille au pair dans sa jeunesse, la directrice avait également un autre souhait, celui de faire de cette structure, une crèche bilingue avec du personnel anglophone. *«Le bilinguisme est un véritable stimulant pour l'enfant qui possède d'étonnantes capacités auditives et phonétiques. C'est un sujet qui me tient vraiment à cœur et je pourrais en parler longuement car j'ai fait mon mémoire d'étude sur ce thème. Je tiens réellement marquer cette empreinte du bilinguisme sur Un Nid dans la Grand'Haie Et à ce titre, j'ai déjà embauché une première assistante petite enfance anglaise »*.

Un coup de pouce d'Erdre et Gesvres

Pour mener son projet à terme, en tant que Treilliéraine, Sandrine Cassagne s'est naturellement tournée vers le service de développement économique de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres qui l'a aidé à trouver un terrain d'implantation.

«Le besoin d'une crèche interentreprises avait été formulé par plusieurs responsables d'entreprise et le parc d'activité Erette/Grand'Haie présente un véritable potentiel de développement. J'ai également pu compter sur le soutien de la Caisse d'allocations familiales».

L'ouverture d'une nouvelle crèche interentreprises, en septembre 2014, sur le parc d'activités Erette/Grand'Haie, n'est pas le fruit du hasard. Elle repose sur l'énergie et la volonté de sa directrice, Sandrine Cassagne, qui voit enfin son rêve professionnel se réaliser.

La crèche interentreprises entre mutualisation et proximité

Le principe d'une crèche interentreprises est simple : des dirigeants d'entreprise, souvent d'un même secteur géographique, cofinancent des places en crèche, qu'ils mettent à disposition de leurs salariés. Ces crèches, généralement implantées dans des zones d'activités, offrent aux parents salariés un mode de garde à proximité de leur lieu de travail, gage de qualité de vie, de temps de trajet quotidien réduit, et de sérénité. Pour les dirigeants, cette solution collective et mutualisée renforce l'image d'une entreprise socialement engagée et citoyenne, attentive à ses salariés. La crèche interentreprises Un Nid dans la Grand'Haie est donc réservée aux salariés d'entreprises ayant pris une adhésion. A part cette spécificité, la structure est conventionnée par la CAF et elle obéit aux mêmes règles de sécurité et de qualification de personnel qu'une crèche municipale. Pour les parents, le coût sera équivalent à celui d'une place en crèche classique (tarif au quotient familial calculé selon les ressources et la composition de la famille). Quant à l'entreprise adhérente à la crèche, elle pourra bénéficier d'avantages fiscaux (crédit d'impôt famille et déductibilité des charges) à hauteur de 83,33%.

Un nid pour vingt bout de chou

Un nid dans la Grand'Haie ouvrira ses portes début septembre au cœur du Parc d'activités d'Erette/Grand'Haie (rue Olivier De Serres) et accueillera jusqu'à 20 enfants de 2 mois à six ans, dans un espace flambant neuf. Elle sera ouverte de 7h30 à 19 heures et les horaires évolueront selon les demandes des entreprises partenaires et des parents.

A ce jour, plusieurs entreprises se sont déjà positionnées pour réserver des places pour leurs salariés. Il reste encore quelques disponibilités sachant que pour s'inscrire l'un des parents doit travailler dans une entreprise signataire d'un accord financier avec la crèche.

**Contact : 06 41 66 67 56
unniddanslagrandhaie@gmail.com**



Mairie de Treillières

57, rue de la mairie,
44119 Treillières cedex
Tél. 02 40 94 64 16
(horaires en page 2)

2 DÉCHÈTERIES À VOTRE

DISPOSITION Horaires d'été

Accès aux déchèteries : **sur présentation d'une carte d'accès nominative** que vous pouvez obtenir à la mairie de Treillières muni d'un justificatif de domicile.

Déchèterie de Grandchamp-des-Fontaines-Horaires d'été

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Mardi : 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 18h00
Tél. 02 51 12 10 42

Déchèterie de Vigneux-de-Bretagne-Horaires d'été

Lundi : 9h à 12 h et 14h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
Tél. 02 28 02 09 59

Bibliothèque municipale

12 place de la Liberté
44119 Treillières
Tél. 02 40 94 61 76
(horaires d'été en page 21)

Centre médico-social

33 rue du Général Leclerc
Nort s/Erdre
Tél. 02 40 29 54 35

PERMANENCES

Services gratuits

Conciliateur de justice

permanences de François Logodin,
tous les mardis de 14h30 à 17h30
à la mairie de la Chapelle-sur-Erdre avec ou sans rendez-vous.
francois.logodin@laposte.net

Architecte-conseiller

du CAUE, permanences de
Philippe Martial, le 4^e vendredi
de chaque mois de 14h00 à
16h00 sur rdv auprès de la
direction de l'aménagement,
l'urbanisme et les services
techniques. 02 40 94 52 16

DIVERTISSEMENT

CINÉMA LE GÉN'ÉRIC

www.cinema-generic.com
Rue de l'Océan - 44810 Héric
Tél. 02 40 57 61 08

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS :

contacter le 15

PHARMACIENS : Pharmacies
de garde, appelez le 3237

CABINETS D'INFIRMIERS

S. Brière et I. Désormaux,
2 rue Nicolas Boileau
Tél. 02 40 77 81 96

M.A. Viaud, K. Gicquel,
B. Boussard, P. Nogue
13 rue du Bois Guitton
Tél. 02 40 94 53 77

ELUS D'ASTREINTE LE WEEK-END ET JOURS FÉRIES

Un adjoint au maire est d'astreinte
pour répondre aux besoins de la
population treilliérienne.
Pour obtenir ses coordonnées,
contactez la gendarmerie de La
Chapelle s/Erdre.
Tél. 02 40 72 07 01

AIDES AUX PERSONNES ÂGÉES

Portage des repas :

ce service s'adresse aux personnes
âgées de plus de 60 ans et aux
personnes à mobilité réduite.
Il est également ouvert aux
personnes malades ne pouvant
assurer momentanément la
préparation de repas.
Contact CCAS : Tél. 02 40 94 68 57

DIVERS

LE MARCHÉ Place de la Liberté
Chaque jeudi de 8h30 à 13h00

SERVICE EMPLOI D'ERDRE & GESVRES

25 rue du Général de Gaulle
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

CABINET VÉTÉRINAIRE

38 av.de la Gare – Treillières
Tél. 02 40 94 67 99

TAXIS - 7J/7 et 24 H/24

Taxis de l'Erdre Tél. 06 60 87 00 66
Taxi Gilbert Tél. 06 14 70 62 33

POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 40 26 83 89

GENDARMERIE (La Chapelle s/E)

Tél. 02 40 72 07 01

Plan canicule été 2014

Le registre d'inscription est ouvert

Le plan national de prévention de la canicule est à nouveau activé pour cet été. Le maire est tenu de recenser à titre préventif et à leur demande, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. Conformément aux dispositions légales, le CCAS de Treillières a mis en place dès 2004 un registre nominatif destiné à favoriser les interventions auprès des personnes en cas d'alerte.

Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées (bénéficiaires AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance travailleur ou titulaires d'une pension d'invalidité).

Pourquoi un registre communal ?

En période de canicule, le CCAS contactera les personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur bien-être, et leur venir en aide si besoin. En cas de nécessité, les opérations de secours sont organisées par le Préfet de Loire-Atlantique. Les informations recensées sur ce registre sont communiquées au préfet, à sa demande, afin d'intervenir de manière efficace.

Si vous êtes isolé(e) pendant la période estivale, vous pouvez demander à être inscrit(e) sur le fichier de la commune en vous adressant au CCAS au 02 40 94 52 42

SÉCURITÉ

La police municipale tient à votre disposition des plaquettes d'information avec des conseils pratiques **pour mieux vous protéger et adopter les bons réflexes.**



Comme chaque été, signalez votre absence auprès des autorités dans le cadre de l'opération "TRANQUILLITÉ VACANCES".

CASA LUNA

Fermeture le dimanche
matin en juillet et août
ainsi que du **27 juillet au
17 août inclus.**

DE VOUS À MOI

Fermeture du salon du
10 au 17 août.

Le service public en détail sur : www.treillieres.fr

JUILLET ↓



→ **Lundi 7 - 19h**
Conseil municipal
Salle du conseil à la mairie

→ **Vendredi 25 - 14h à 16h**
CAUE 44 : conseil architectural permanence de Philippe Martial, prendre RDV à la direction de l'aménagement, l'urbanisme et les services techniques au 02 40 94 52 16 bureau du RDC de la mairie

→ **Samedi 26 - 9h à 12h**
Sortie nature en bateau au départ de Sucé-sur-Erdre
Réservation : LPO au 02 51 82 02 97 loire-atlantique@lpo.fr

AOUT ↓

→ **Lundi 4 - 9h à 12h**
Sortie nature en bateau au départ de Sucé-sur-Erdre
Réservation : LPO au 02 51 82 02 97 loire-atlantique@lpo.fr

→ **Mardi 12**
16h30 à 19h30
Don du sang
Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Samedi 23 - 9h à 12h**
Sortie nature en bateau au départ de Sucé-sur-Erdre
Réservation : LPO au 02 51 82 02 97 loire-atlantique@lpo.fr

→ **Jeudi 28, vendredi 29 samedi 30, dimanche 31**
Rendez-vous de l'Erdre, jazz et belle Plaisance programme complet : www.rendezvouserdre.com

→ **Dimanche 31**
Journée rallye palets et jeux en bois. Pour personnes valides et handicapées organisé par Amal2Coeur et le Palet Club. Boulodrome et terrain stabilisé avenue des sports

SEPTEMBRE ↓



→ **Mercredi 3 - 10h**
Bébés-lecteurs (0-4 ans)
La récréation, les jeux, les copains, l'amitié
Bibliothèque municipale

→ **Samedi 6 - 9h à 14h**
Marché Fermier
Entrée salle Olympie



→ **Samedi 6 - 10h à 14h00**
Forum des Associations salle Olympie

→ **Lundi 8 - 16h30 à 20h**
inscriptions vide-greniers organisé par Treillieres Brocante hall Héraclès

→ **Vendredi 12 - 20h**
Assemblée Générale de l'Amicale des chasseurs de Treillieres
Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Vendredi 12 - journée**
Concours de pétanque organisé par l'Amicale des retraités, boulodrome et terrain stabilisé avenue des sports



→ **Dimanche 14 - 8h à 18h**
Tournoi des Gentlemen de Tennis de table
Salle Athéna

→ **Dimanche 14 - 8h à 18h**
Vide-greniers organisé par Treillieres Brocante rue Simone-de-Beauvoir

→ **Lundi 15 - 20h**
assemblée générale
Un copain comme les autres
Salle Kyniska

→ **Mercredi 17 - 15h30**
Mercredi des histoires (4-12 ans) La mer et les bateaux
Bibliothèque municipale

→ **Vendredi 19 - 20h**
assemblée générale de l'AMAP
Espace Simone-de-Beauvoir

→ **Samedi 20 - 9h à 19h**
Opération Caddies organisée par le CCAS Supermarché de Treillieres



→ **Samedi 20 - 10h30**
Samedi des bébés
Bibliothèque municipale

→ **Mercredi 24 - 13h30**
Concours de belote organisé par l'Amicale des Retraités Espace Simone-de-Beauvoir participation : 7 euros par personne



→ **Dimanche 28 - journée**
Championnat des clubs 2° division organisé par le Pétanque Club Treilliérais boulodrome, avenue des sports

→ **Lundi 29 - 19h**
Conseil municipal
Salle du conseil à la mairie

	Collecte des déchets ménagers	Collecte des sacs jaunes
	Jeudi 10 juillet	
	Vendredi 18 juillet*	Vendredi 18 juillet*
	Jeudi 24 juillet	
	Jeudi 31 juillet	Jeudi 31 juillet
	Jeudi 7 août	
	Jeudi 14 août	Jeudi 14 août
	Jeudi 21 août	
	Jeudi 28 août	Jeudi 28 août
	Jeudi 4 septembre	
	Jeudi 11 septembre	Jeudi 11 septembre
	Jeudi 18 septembre	
	Jeudi 25 septembre	Jeudi 25 septembre
	Jeudi 2 octobre	
	Jeudi 9 octobre	Jeudi 9 octobre
	Jeudi 16 octobre	

* collecte décalée en raison d'un jour férié
Retirez vos sacs jaunes à l'accueil de la mairie. - Plus d'infos : www.cceg.fr

RAPPEL ! BRÛLIS INTERDITS
par arrêté municipal, les brûlis sont interdits sur la commune du 15 mars au 15 octobre ainsi que tous les dimanches et jours fériés.